



Démarche prospective cornouaillaise 3 scénarios exploratoires

Scénario A : Territoires de Cornouaille

Trame générale du scénario :

Les territoires de Cornouaille valorisent leurs atouts propres et leurs spécificités, mais de façon relativement indépendante les uns des autres, sans recherche de valorisation collective de cette diversité au compte d'un ensemble identitaire et d'un projet commun.

Le fonctionnement du territoire demeure relativement éclaté, avec, d'une part, un pôle quimpérois élargi assumant la capacité d'action de premier rang que lui confère son poids, et, d'autre part, des évolutions contrastées, voire divergentes, dans certains cas, au sein des autres parties de la Cornouaille, selon qu'elles ont pu, à des degrés divers, trouver les ressources et développer les atouts leur donnant les moyens de leur autonomie.

Urbanisation et développement résidentiel :

Les territoires bénéficiant plus naturellement de flux résidentiels conséquents et de qualité, soit du fait de leur bonne connexion au pôle quimpérois ou de sa proximité, soit du fait de leur positionnement littoral, ont toutefois tiré parti des process collectifs initiés dans le cadre ou dans le prolongement des Scot pour recourir à l'urbanisme comme un levier de développement et de différenciation.

L'évolution du territoire au plan résidentiel s'inscrit dans une logique générale de développement périphérique maîtrisé : les territoires naturellement irrigués par des flux ont su tirer parti de leurs facteurs d'attractivité intrinsèque pour conduire une vraie stratégie de rupture dans les modes d'urbanisation. Ceux-ci s'inscrivent dans un souci de maîtrise de la consommation d'espace avec le recours à des formes urbaines qui sont plus compactes que dans le passé, et dont la qualité met en valeur les atouts d'un cadre de vie de tonalité plus urbaine mais en contact immédiat avec les espaces ruraux.

Cette politique urbaine contribue à orienter les flux résidentiels, de manière préférentielle, vers les secteurs péri-urbains de première et deuxième couronne de Quimper ainsi que vers les bourgs bien connectés et les mieux dotés en services. Le secteur littoral, qui participe à cette dynamique, tout particulièrement en périphérie de Quimper, bénéficie d'une croissance modérée de sa

population en même temps que du maintien d'un certain degré de mixités générationnelles, sociales et fonctionnelles, du fait des politiques du logement spécifiquement menées : développement du locatif en milieu urbain et littoral ; politique de logement social, avec rééquilibrage de la répartition territoriale, en ce qui concerne le littoral ; stratégies foncières communales menées dans le cadre de ZAC.

Cette politique urbaine présente toutefois des aspects qui peuvent être très contrastés selon les cas :

- sur le littoral, la population augmente, tout en renouvelant ses classes d'âge les plus jeunes (politiques urbaines de densification et stratégies foncières et de diversification de l'habitat) ;
- la politique urbaine menée requiert un volontarisme très marqué à l'échelle de l'agglomération quimpéroise élargie ou des territoires placés sous son influence immédiate, où, de même qu'en secteur littoral, l'effort de rénovation urbaine menée dans un tissu présentant initialement un caractère péri-urbain et faisant l'objet d'une pression foncière significative, mobilise des ressources importantes, en contrepartie du maintien de la vitalité et du renouvellement de ce tissu ;
- l'urbanisme réglementaire reste essentiellement déterminé par les PLU communaux, mais dans le cadre d'une élaboration qui peut être coordonnée et mise en cohérence par les intercommunalités, dans les secteurs du territoire où les politiques d'urbanisme sont les plus construites ;
- elle s'accompagne d'une tendance simultanée à certaines formes de développement par défaut dans les territoires moins naturellement irrigués par les flux, mais dont le développement demeure limité ;
- si elle stimule nombre de centralités périphériques ainsi que certains bourgs bien positionnés dont elle conforte le pouvoir polarisant, elle ne contribue pas à redynamiser les centre-villes de Cornouaille, y compris celui de Quimper, dont la taille n'évolue guère, permettant ainsi de préserver cette commune d'un étalement de son centre sur les espaces périphériques non bâtis dont elle dispose ;
- elle tend, de fait, à contraindre la capacité d'accueil des territoires de Cornouaille, en raison des contraintes créées par le coût de politiques de rénovation urbaine essentiellement menées en contexte péri-urbain sous pression foncière.

Les efforts de réorganisation du tissu péri-urbain s'accompagnent de politiques permettant de l'irriguer par des solutions de transports collectifs. Des coopérations sont mises en place entre les AOT urbaines du territoire, et l'utilisation des outils de covoiturage existants (département) est encouragée.

Activités agricoles et maritimes, environnement :

Au plan sectoriel, l'agriculture connaît une évolution tendancielle, avec poursuite du mouvement de concentration et d'agrandissement d'exploitations travaillant selon un mode plus extensif et retrait partiel de l'élevage bovin, notamment sur l'ensemble des secteurs côtiers, avec végétalisation associée. Les questions liées aux évolutions de l'agriculture ne sont pas placées au cœur des stratégies générales de développement territorial, mais des actions défensives sont

menées sur les questions environnementales, notamment sur la qualité de l'eau (poursuite des actions d'abaissement progressif des pollutions d'origine agricole, actions collectives tendant à la protection renforcée des aires de captage d'eau potable).

Les activités littorales font l'objet d'une recherche de diversification : développement d'une filière de poissons d'élevage à terre, avec activités de culture du phytoplancton, recyclage de sous-produits issus de la pêche et méthanisation à partir des déchets ; culture des algues dans les secteurs s'y prêtant, notamment entre Penmarc'h et les Glénans, sans lien avec les activités de pêche ; ostréiculture dans les estuaires s'y prêtant (Odet, Pont-L'Abbé, Belon, Goyen, ...).

Cette diversification dans les activités littorales s'opère toutefois de manière éclatée et dans un contexte où la ressource humaine et les structures de distribution de produits de masse pour la pêche ne sont plus présentes, du fait des difficultés qui ont été rencontrées pour mener des stratégies collectives d'organisation de la filière, avec le maintien d'un ensemble divers de ports de pêche et d'infrastructures de vente, et une gestion éclatée de la logistique. La pêche côtière se maintient mais sur des volumes limités.

La gestion du nautisme dans les ports est conduite au cas par cas mais de manière rationnelle (gestion dynamique) sans politique de promotion à des clientèles extérieures, dans un contexte de maintien du nombre de places nécessaires (évolution démographique). Le nautisme génère peu de flux économiques supplémentaires, qu'ils soient directs ou présentiels. L'organisation du nautisme léger est limitée au contrôle de l'usage et du partage des sites.

Activités productives secondaires et tertiaires :

Pour sortir de l'impasse universitaire, le territoire a pris appui sur la fusion de l'UBS et de l'UBO. Elle lui a permis de développer la carte de ses formations, compte tenu de sa position devenue plus centrale dans le nouvel ensemble et de la mise en œuvre d'une organisation plus maillée, tenant compte, en partie, de l'acquis historique de l'UBS. Tirant notamment parti du programme de campus régional numérique, l'université de Quimper a pris position sur le créneau de l'université numérique et est parvenue, de la sorte, à élargir le spectre de ses enseignements.

Les intercommunalités ont mené des politiques d'urbanisme favorisant l'installation d'acteurs économiques dont l'activité fait appel au travail à distance, notamment au travers de l'équipement en infrastructures de communication numérique et en facilitant l'extension du domicile à des fins professionnelles.

Le pilotage des infrastructures économiques et l'accompagnement des entreprises demeurent gérés par les différentes intercommunalités du territoire, sans coordination particulière. L'emploi tend à se localiser sur l'agglomération de Quimper élargie, ainsi que sur les bourgs les plus polarisants, portés notamment par une économie présentielle qui y est dynamique.

De manière parallèle, les dynamiques propres au tissu des entreprises du territoire demeurent faiblement collectives :

- la logistique aval des entreprises industrielles du territoire ne fait l'objet d'aucune organisation collective ;
- la transmission des entreprises industrielles et artisanales du territoire s'inscrit dans le cadre des dispositifs gérés notamment par les organismes consulaires, et elle ne fait l'objet d'aucune autre politique territoriale spécifique à la Cornouaille ;
- la gestion des facteurs d'attractivité des entreprises industrielles est assurée par les unions patronales des différents secteurs d'activités, sans pratiques particulières d'action collective au sein du tissu des entreprises locales sur les questions de recrutement et de formation. Le bassin de main-d'oeuvre productive du territoire demeure relativement sensible à des accidents économiques qui affecteraient le tissu industriel, en raison d'un développement limité de l'employabilité d'une entreprise et d'un secteur à l'autre.

Les liaisons, notamment d'affaires, avec Paris s'effectuent par voie ferrée (LGV) et les liaisons à l'international par voie internationale via Orly et Roissy, puis partiellement par Brest et Notre-Dame-des-Landes. La plate-forme aéroportuaire de Quimper-Cornouaille ne propose plus de liaisons régulières.

Tourisme et patrimoine :

Au plan touristique, l'offre du territoire est commercialisée comme l'un des éléments de la destination Finistère à la notoriété de laquelle elle est associée, et la destination « Cornouaille bretonne » n'a pas fait l'objet d'une promotion de la marque. La gestion de la compétence tourisme demeure répartie, selon les points du territoire, entre les échelons communaux et intercommunaux.

De leur côté, les acteurs professionnels du tourisme de Cornouaille assurent la promotion de leur offre en s'appuyant sur les outils globaux existant sur le marché des solutions numériques de promotion du tourisme, et ils souffrent d'une absence d'outils territoriaux de promotion mutualisés et qui leur soient accessibles.

Les atouts de la Cornouaille sont valorisés séparément, thématique par thématique et territoire par territoire :

- la Cornouaille est parvenue à se positionner sur le créneau du tourisme d'affaires, particulièrement sur le segment des grandes conventions d'affaires ou des petits congrès (100 à 150 personnes), en s'appuyant sur le Centre des congrès de Quimper, en lien avec les secteurs du territoire disposant d'une offre d'hôtellerie haut de gamme (Fouesnant, Concarneau, Douarnenez, ...);
- un grand équipement structurant, qui est situé à Quimper, est destiné à des événements sportifs et à des programmations culturelles de niveau national ;
- les territoires valorisent leurs richesses respectives : les baies, les caps, la peinture, le patrimoine architectural et religieux, les fêtes, l'artisanat d'art, ... Toutefois, l'absence de mise en réseau leur maintient le statut d'attractions ponctuelles dans le cadre de circuits plus larges, et les flux restent

concentrés sur les attracteurs majeurs déjà connus (Quimper, Locronan, Pte du raz, Pont-Aven, Concarneau, ...);

- l'absence d'organisation collective de la destination n'a pas permis à la liaison LGV de produire d'effet déterminant sur la qualité ou l'intensité des flux touristiques.

Energie :

La Cornouaille s'est activement inscrite dans l'accompagnement des dynamiques générales se développant en France et en Bretagne autour des thématiques de la maîtrise de la consommation d'énergie (application des normes thermiques dans le bâtiment, modes de déplacements), et de la recherche de production d'énergies alternatives aux énergies fossiles (méthanisation, solaire photovoltaïque, ...). Les collectivités se sont organisées pour sensibiliser la population, et assurer la présence d'intervenants à même de conseiller et d'accompagner les porteurs de projets (particuliers, collectivités, entreprises, notamment agricoles).

En revanche, le territoire n'a pas conduit de politiques de rupture dans les domaines en lien avec l'énergie et n'a pas identifié des compétences multichamps sur ce sujet au sein de ses collectivités (énergie dans le BTP, l'assainissement, les mobilités, ...). Il a toutefois pu créer son propre pôle de compétences dans le domaine du BTP, du fait des politiques publiques méthodiquement conduites au sein des parcs immobiliers des collectivités, du parc HLM, des grands équipements pour le public, et qui comportent un lien avec la maîtrise de l'énergie (programmes de rénovation urbaine et politique du logement coordonnée par les opérateurs publics, au titre de la gestion du parc HLM). Le secteur du BTP a, du reste, dans ce cadre, connu un développement important.

Commerce :

Sous l'influence de l'évolution de l'urbanisme sur le territoire, le e-commerce se développe sur fond de localisation d'équipements logistiques en périphérie des agglomérations, avec forte prise de position dans ce domaine d'acteurs individuels, mais aussi des acteurs de la GMS, avec un développement des franchises dans les centre-villes.

Les segmentations territoriales à l'œuvre en Cornouaille tendent à un certain affaiblissement des marqueurs de cohésion sociale autour des thèmes de l'engagement et de la proximité : si les modes de consommation en environnement rural ont été marqués par une progression significative du non marchand, particulièrement en ce qui concerne les échanges de services et de produits de proximité, c'est davantage en réaction à un certain tassement de la vitalité de diverses centralités secondaires. On assiste à un basculement progressif en gestion publique d'une partie des missions antérieurement exercées par le tissu associatif bénévole.

Tissu social :

Un certain tassement des dynamiques de création s'est fait jour sur le territoire : il est attribué à l'affaiblissement des ambiances spécifiques autrefois spontanément issues du tissu local, qui est entré en mutation et dont les repères collectifs autrefois traditionnels s'effacent progressivement sans trouver de relais. Les richesses liées aux diversités du territoire tendent à devenir plus

difficilement lisibles. La langue bretonne est encore enseignée, mais elle n'est plus guère utilisée comme instrument d'échanges dans la vie courante, même privée : elle reste considérée comme un élément d'intérêt patrimonial et objet porteur d'image pour la Cornouaille.

L'ensemble de la Cornouaille étant confrontée au phénomène du vieillissement, le territoire privilégie partout le vieillissement à domicile, en y adjoignant une politique d'offre de services spécialisés tournés vers la prévention de la dépendance. Le territoire a fortement investi sur la mise en place d'un réseau de santé, permettant le maintien d'un maillage réparti de professionnels accessibles à l'ensemble de la population.

Le traitement des questions relatives à la jeunesse demeure relativement partiel, à plusieurs titres : si le parti d'urbanisation choisi peut offrir des perspectives de logement aux plus jeunes, notamment dans certains secteurs littoraux, les politiques publiques et les comportements des acteurs économiques sont, en revanche, faiblement motrices en ce qui concerne l'accès des jeunes à l'emploi, et les dynamiques du territoire sont peu marquées en ce qui concerne les réponses à leurs besoins de proximité (tissu associatif, loisirs et sports, numérique, échanges non marchands, ...).

Positionnement général :

La prise en compte des évolutions induites par les décisions prises à l'extérieur de la Cornouaille, notamment en ce qui concerne la définition et les conditions d'application des normes intéressant les différents secteurs d'activités du territoire ou les décisions majeures affectant les infrastructures et services auxquels il a accès, continue à se faire de façon sectorielle, en fonction des champs de compétences respectifs des différents acteurs, sans mise en oeuvre concertée de démarches volontaristes et transverses au territoire ayant pour objet d'influencer les processus de décisions externes dans un sens conforme à ses stratégies. La Cornouaille s'est plutôt inscrite dans un ensemble sud-breton, avec Vannes-Auray-Lorient.

Au total, dans ce scénario, le caractère maîtrisé des flux résidentiels permet de préserver les caractères et la diversité des différents territoires, qui tentent de les valoriser chacun selon ses particularités.

Les territoires de Cornouaille travaillent sans ignorer leurs atouts respectifs qu'ils tentent d'exploiter chacun pour son compte, mais de manière tellement cloisonnée qu'il en résulte des limites très nettes :

- la difficulté pour certains territoires à mettre en oeuvre seuls leurs atouts propres, avec des évolutions divergents qui peuvent être très marquées, et la perspective possible, pour certains, de devoir se tourner vers d'autres espaces de coopération stratégique (Brest et/ou Lorient) ;
- l'affirmation sur l'agglomération quimpéroise des dynamiques qui s'y portent naturellement sans mise en commun permettant d'en tirer parti collectivement ;
- une certaine limitation de la capacité globale à se développer, et à conduire des projets à la fois répartis et de grande ampleur, qui trouve sa traduction dans un développement démographique relativement contraint.

Scénario B : Une organisation cornouillaïse

Trame générale du scénario :

Tout en continuant à assumer la diversité de ses composantes qui constituent un attribut essentiel de son identité et de son attractivité, la Cornouaille valorise collectivement ses atouts en fédérant ses territoires dans des dynamiques et des projets communs.

Cette organisation collective, fortement intégrée à l'échelle de la Cornouaille, privilégie la recherche des mutualisations et des coopérations de nature à produire les fonctionnements les plus rationnels. Le pôle quimpérois y tient une place reconnue de centre d'impulsion majeur, et il assume en retour son rôle de coordination d'un ensemble fédéré de territoires et de pôles urbains au sein duquel on s'efforce de répartir les flux et les dynamiques.

Cette approche, très volontariste, ne néglige aucun des leviers de développement offerts aux politiques publiques, mais elle est purement fonctionnelle.

Urbanisation et développement résidentiel :

L'évolution du territoire au plan résidentiel s'inscrit dans une logique d'urbanisation sur le modèle de la ville compacte : une vraie stratégie de rupture est conduite dans les modes d'urbanisation, dans le sens d'une maîtrise de la consommation d'espace avec le recours à des formes urbaines denses mettant en valeur les atouts d'un cadre de vie plus urbain, mais au sein d'un territoire où des ressources de grande qualité, notamment littorales, se trouvent à proximité immédiate. Au-delà des ressources offertes par la densification du tissu péri-urbain, une grande part de la croissance résidentielle se réalise dans les différents cœurs de villes du territoire, du fait d'opérations de rénovation urbaine à grande échelle, mais également du fait de l'utilisation des capacités d'extension dont dispose le centre de Quimper.

Cette politique s'accompagne d'une volonté de maîtriser les effets de la pression foncière et de préserver les mixités générationnelles et sociales sur le territoire, en s'appuyant sur les outils mutualisés permettant aux collectivités de s'assurer d'une maîtrise du foncier : les projets d'aménagement se réalisent majoritairement sous la forme d'opérations concertées, où les collectivités sont en mesure de faire valoir auprès des opérateurs des spécifications d'intérêt général relatives aux typologies de logement, à la part de locatif ou de logement aidé (en locatif et en accession à la propriété). A cet égard, la présence du logement social fait l'objet d'un rééquilibrage entre les différents secteurs du territoire par rapport à la situation de relativement forte concentration localisée qui prévalait au cours de la période antérieure.

Le secteur littoral urbain s'inscrit également dans cette dynamique de diversification de l'habitat, et bénéficie, de la sorte, d'un développement démographique modéré qui équilibre les tendances naturelles à son vieillissement.

Les bourgs ruraux bénéficient de l'opportunité de développer une offre résidentielle qui, bien que s'inscrivant dans une logique générale de gestion économe de l'espace, peut aisément se différencier par rapport à l'offre urbaine relevant de modèles plus compacts. Les communes rurales font l'objet d'un accompagnement spécifique sur ce plan, en vue de les aider à identifier et à mettre en œuvre des solutions adaptées à leurs identités et contextes respectifs, notamment autour d'une nouvelle organisation des différents types d'espaces (espaces intime, commun et public, avec cheminements doux, espaces paysagers, stationnement). Les bourgs ruraux se développent à un rythme modéré, en fonction de leur densité en équipements et un peu en retrait par rapport aux dynamiques résidentielles intéressant les secteurs péri-urbains et les cœurs de villes.

Au total, c'est ce scénario qui permet de présenter les dynamiques résidentielles les plus fortes, puisque l'ensemble des ressources urbaines et rurales y sont utilisées de manière concertée et valorisées au mieux, en termes de gestion économe de l'espace. Les collectivités du territoire conduisent l'urbanisme réglementaire en s'appuyant sur des PLUI intercommunaux coordonnés à l'échelle de la Cornouaille, dans le cadre d'un Scot unique sectorisé.

Les efforts de promotion d'une ville dense permettent d'encourager le report modal et de développer l'usage des transports collectifs ferrés et routiers, particulièrement intercités. Le maillage urbain réparti conduit à mettre en place une desserte TER dense des localités placées sur les deux lignes Quimper-Brest et Quimper-Lorient, contrepartie au caractère direct de la liaison LGV Lorient-Quimper. Un effort spécifique est mené dans le domaine des mobilités domicile-travail, en lien avec les entreprises (PDE, et politiques concertées d'utilisation de la taxe transports au sein des agglomérations), en vue de s'inscrire dans un modèle de répartition relativement large de l'emploi sur le territoire. Les mobilités diffuses hors champ des déplacements domicile-travail demeurent toutefois peu couvertes par les politiques publiques, réserve faite de l'offre de Transport à la demande, particulièrement tournée vers les besoins des personnes âgées.

Cette stratégie mixte résidentielle et productive a pour effet de relayer efficacement les efforts menés dans le sens de la revitalisation de nombre de centre-bourgs et centre-villes du territoire, y compris ceux de Quimper, Douarnenez, Concarneau, Quimperlé, Châteaulin, ...

Activités agricoles et maritimes, environnement :

Dans un contexte où les politiques urbaines se présentent très affirmées, les différentes facettes sectorielles du développement sont conduites de manière très intégrée, et les collectivités du territoire apportent un fort soutien à l'agriculture, en même temps que l'accent est mis sur la contribution des villes à la maîtrise des enjeux environnementaux.

L'agriculture poursuit son évolution vers la concentration et vers des modes plus extensifs, mais avec la présence plus importante de formes diversifiées, faisant une plus large part aux circuits courts à valeur ajoutée, avec des politiques publiques d'aide à l'accès au foncier agricole pour les installations ainsi que d'aide aux investissements dans les outils de transformation et de commercialisation. L'élevage bovin demeure présent sur l'essentiel du territoire.

Des actions défensives à spectre large sont menées sur les questions environnementales, notamment sur la qualité de l'eau et l'accès à la ressource (poursuite des actions d'abaissement progressif des pollutions d'origine agricole, mouvement d'abaissement significatif des pollutions d'origine urbaine : phytosanitaires, phosphates, actions collectives tendant à la protection renforcée des aires de captage d'eau potable, interconnexion et sécurisation quantitative des réseaux d'approvisionnement en eau potable, notamment pour les besoins littoraux).

Les élus des collectivités territoriales, les entreprises et les socio-professionnels mettent en place une organisation collective visant à gérer la communication de crise sur la qualité des eaux de surface. Cette organisation « réactive » laisse toutefois entière la question de la gestion de l'image de l'agriculture dans l'opinion publique, au regard notamment des enjeux environnementaux.

Les activités littorales font l'objet d'une vraie stratégie concertée de diversification : développement d'une filière de poissons d'élevage à terre, avec activités de culture du phytoplancton, recyclage de sous-produits issus de la pêche et méthanisation à partir des déchets ; développement de l'aquaculture en mer dans les secteurs s'y prêtant (notamment entre Pte Trevignon et la Laïta) ; culture des algues dans les secteurs s'y prêtant, notamment entre Penmarc'h et les Glénans, en lien avec les activités de pêche (alternance saisonnière, alimentation des nourricières, ...) ; mytiliculture en mer ; ostréiculture dans les estuaires s'y prêtant (Odet, Pont-L'Abbé, Belon, Goyen, ...

Cette approche concertée est essentielle dans un contexte où la ressource humaine et les structures de distribution de produits de masse pour la pêche sont encore présentes en 2030 : les criées ont été regroupées, dans le cadre d'une segmentation entre ports de débarquement et ports de vente et de la mutualisation d'un outil logistique commun de regroupement et de gestion des flux. Diverses formes de pêches demeurent actives en Cornouaille, qui reste une région de référence de la pêche européenne, dans le cadre de l'exploitation de son plateau continental.

Le nautisme est géré à l'échelle cornouaillaise, dans une optique de mise en réseau et de gestion dynamique des ports, source d'optimisation de l'utilisation des mouillages disponibles. En complément de la gestion dynamique des emplacements destinés à la plaisance, la rationalisation de l'organisation a conduit à une certaine forme de spécialisation des fonctions entre ports de pêche et ports de plaisance.

Simultanément, les ports de plaisance cornouaillais font l'objet d'une promotion active auprès de clientèles extérieures au territoire, principalement françaises (très majoritairement originaires de l'ouest de la France et de la région parisienne). Le surcroît de fréquentation ainsi occasionné ne crée qu'un besoin limité de places nouvelles, compte tenu du mode de gestion optimisé des ports combiné à la réduction du nombre de pratiquants originaires du territoire par rapport au début des années 2010 (disparition progressive de la génération des retraités anciens professionnels de la pêche et pratiquant la pêche de loisirs). La fréquentation par la plaisance de sites naturels de premier rang du territoire (cours de l'Aven, Glénans, ...), est réglementée afin d'éviter leur saturation ainsi que le risque de les voir progressivement dénaturer, sur le modèle des politiques mises en place par le Parc marin d'Iroise.

Des flux productifs supplémentaires sont tirés des ventes et prestations de services se rapportant à la préparation et à l'entretien des bateaux, et services annexes et d'intermédiation divers, de même que des flux présentiels liés à la fréquentation touristique des ports, lieux de destination et d'animation. Mais ces flux présentiels supplémentaires demeurent limités, au regard de la fréquentation des ports, car les plaisanciers ne sont que modérément incités à partir à la découverte plus approfondie du territoire, dont l'offre, bien conçue, ne se différencie toutefois pas fondamentalement de celles des territoires littoraux bretons avoisinants.

Des aménagements sont réalisés à proximité des lieux de pratique du nautisme léger, après établissement d'un programme de gestion de ces activités au regard de leur impact sur les sites naturels, en partenariat entre les collectivités concernées et le Conservatoire du littoral : sanitaires, déchets, eau. Une organisation spécifique est mise en place afin de répondre aux besoins spécifiques de mobilité des pratiquants, essentiellement des jeunes (navettes depuis Quimper adaptées à l'emport de leur matériel nautique).

Activités productives secondaires et tertiaires :

Dans le cadre d'une action collective de long-terme s'appuyant sur les établissements d'enseignement, les instituts de recherche et les organes universitaires présents en Cornouaille, les acteurs territoriaux (institutionnels, élus des collectivités, entreprises) ont conduit avec succès une stratégie de niche reposant sur le démarchage actif et l'accueil d'enseignants travaillant sur des disciplines dans lesquelles la Cornouaille dispose déjà de compétences reconnues. La Cornouaille a ainsi très progressivement élargi son portefeuille d'enseignements, et indirectement, de recherche.

Dans le cadre d'une stratégie fortement concertée entre les collectivités du territoire, les entreprises, les établissements d'enseignement, les instituts de recherche et les organes universitaires présents en Cornouaille, les acteurs du territoire sont parvenus à y créer une véritable culture de "professeurs-consultants", à même d'apporter un support opérationnel aux entreprises dans leurs projets d'innovation.

Les collectivités ont intégré leurs politiques de développement économique au sein d'un Schéma de développement économique unique, avec une gestion commune des infrastructures et services aux entreprises ainsi que des équipes en charge de l'accompagnement du tissu économique local. Si une part importante des flux économiques se dirige spontanément vers l'agglomération de Quimper, la création d'emploi dans le secteur productif a retrouvé une distribution mieux répartie au plan territorial : la mise en commun des outils de développement et d'animation économique adossée à des ressources mutualisées, permet de mettre en œuvre une stratégie de valorisation des atouts des différentes parties du territoire en même temps que de présenter et de promouvoir un catalogue d'offres lisibles, différenciées par leur diversité et par leur qualité.

Le tissu des entreprises locales fait l'objet d'un accompagnement de proximité coordonné à l'échelle territoriale entre les différents acteurs et niveaux d'intervention (services économiques des intercommunalités, organismes consulaires, Investir en Finistère, Technopole, QCD, ...). De façon symétrique, les entreprises s'organisent plus collectivement, en impulsant des actions communes, parfois intersecteurs, autour des enjeux d'attractivité de leurs métiers : actions de

recrutement, actions de formation professionnelle complémentaire visant à améliorer l'employabilité de leur personnel, actions de communication vers le grand public et les familles, ...

Le tissu productif, appuyé par les collectivités, a cherché à limiter les risques liés à l'éloignement géographique des grands marchés européens, en mettant en place un système de mutualisation de la logistique routière de ses entreprises, qui permet d'optimiser la qualité de la distribution des produits dans une logique d'éclatement des flux sur de petites quantités (distribution "many to many").

La transmission des entreprises industrielles et artisanales du territoire fait l'objet de politiques territoriales très affirmées, avec une coordination forte des acteurs de Cornouaille (organes consulaires, organes de formation, unions patronales, ...) dans l'accompagnement des cédants mais également des repreneurs, sous le double angle de la formation et de l'accompagnement-conseil opérationnel. Symétriquement, des actions de long-terme sont menées par les acteurs publics et les entreprises en vue de sensibiliser les jeunes (scolaires, étudiants) à la création d'entreprise, ainsi que d'accompagner les projets, sous le double angle de la formation et du conseil opérationnel

La plate-forme aéroportuaire de Quimper a été maintenue, du fait des enjeux très fortement mis en avant par les entreprises de Cornouaille relatifs à leur besoin de bénéficier d'un bon niveau d'accès aux vols nationaux ainsi que de bonnes connexions vers l'international via Paris et Lyon. A titre complémentaire, Brest puis Notre-Dame-des-Landes offrent une gamme plus large de vols vers l'Europe, ou à coût plus économique pour les flux résidentiels vers Paris ou vers d'autres destinations nationales.

Les collectivités territoriales favorisent l'installation d'acteurs économiques dont l'activité fait appel au travail à distance et collaboratif, notamment au travers de l'équipement en infrastructures de services spécifiques : tiers-lieux, cantine numérique, pépinière numérique, ...

Par ailleurs, la Cornouaille investit fortement pour encourager et accompagner le développement des usages collaboratifs des TIC dans le domaine des services à la population : création d'un portail territorial avec une offre étendue de télé-services transactionnels à destination de la population et de mini-sites pour les acteurs locaux (en lien avec les écoles, la petite enfance, les équipements sportifs et de loisirs, la culture, les démarches administratives, l'emploi et la formation, la santé, les déplacements, ...). Cet encouragement au développement des usages numériques, au-delà des seules infrastructures, a également favorisé l'émergence d'acteurs locaux sur les applicatifs et solutions numériques.

Tourisme et patrimoine :

La visibilité de la destination touristique de la Cornouaille bretonne a été acquise dans le cadre d'une stratégie de long-terme de construction collective de notoriété, en l'associant aux diverses offres touristiques développées par les divers acteurs du territoire.

Sur la base d'une compétence tourisme assurée partout sur le territoire au niveau intercommunal, un Office de pôle a été créé à l'échelle de la Cornouaille, et il porte la stratégie de la destination. Il met en valeur les différents facteurs d'attractivité du territoire, au travers de l'ensemble des

produits proposés, en vue de vendre et de promouvoir la destination Cornouaille et ses points forts : le littoral, plusieurs sites grandioses, ses produits locaux et ses créations ... Là encore, toutefois, si la Cornouaille parvient à tirer un certain parti des flux mécaniquement induits par la liaison LGV, son image, et, par suite, son rayonnement, ne se différencie pas nettement au sein des territoires littoraux bretons avoisinants.

Les outils tournés vers les usages numériques (au-delà des seules infrastructures) dans le domaine du tourisme, notamment sur la base de technologies mobiles, ont été mis à la disposition des acteurs professionnels pour la promotion de leur offre et sa commercialisation.

Les mobilités touristiques font l'objet de la mise en place de solutions spécifiques (systèmes de location, autopartage) afin de compenser l'absence de politique générale relative aux mobilités diffuses sur le territoire.

La Cornouaille s'est positionnée de façon mixte sur le créneau du tourisme d'affaires, à la fois sur les segments des grandes conventions d'affaires ou des petits congrès (100 à 150 personnes), et sur celui des petits séminaires d'entreprises (moins de 100 personnes), en s'appuyant, pour ce dernier segment, sur un maillage d'établissements hôteliers répartis sur le territoire, particulièrement sur le littoral.

Un équipement de très grande capacité destiné à de grands événements sportifs et culturels, a été mis en place à Brest en association avec la CUB, et est mutualisé avec elle.

Energie :

La Cornouaille a conduit des politiques de rupture dans le domaine de l'énergie :

- d'une part, des politiques volontaristes ont été conduites autour des énergies renouvelables : éoliennes off-shore, génératrices houlomotrices, hydroliennes, méthanisation, géothermie et photovoltaïque. Elle a développé un petit cluster dans ce domaine, en s'appuyant sur les entreprises qui se sont inscrites dans ce mouvement et sur les infrastructures qu'elle a mises en place : pépinière énergie, Irtec, ...

- d'autre part, la Cornouaille a conduit des politiques de rupture dans le domaine de la maîtrise de la consommation d'énergie et a identifié des compétences multichamps sur ce sujet au sein de ses collectivités (énergie dans le BTP, l'assainissement, les mobilités, ...). Le territoire a impulsé la formation d'un pôle de compétences reconnu dans le domaine du BTP, dont le développement a pu s'adosser à des politiques publiques menées en lien avec la maîtrise de l'énergie et méthodiquement conduites au sein des parcs immobiliers des collectivités, du parc HLM, des grands équipements pour le public, ... Une attention particulière est apportée à la question de la précarité énergétique.

Le secteur du BTP a connu un développement important, porté par un courant d'innovation significatif issu des politiques des collectivités en matière de maîtrise de l'énergie dans le bâtiment et de développement des technologies "d'immeubles intelligents" : les stratégies territoriales convergentes des collectivités croisées avec le développement de comportements plus collectifs

au sein du tissu d'entreprises ont facilité le développement d'un noyau d'entreprises dans le secteur domotique, qui a tiré parti des politiques publiques territoriales conduites autour du thème de la santé et du bien-être.

Commerce :

Dans le contexte de politiques urbaines tendant à stimuler les flux dans les centre-villes (rénovation urbaine et politique du logement, politiques foncières, restructuration du bâti patrimonial des centres historiques, ...), des stratégies coopératives s'organisent entre acteurs du commerce en vue de valoriser ensemble les différentes centralités et de développer leur pouvoir d'attraction (animations collectives, recherche de visibilité commune). S'appuyant sur les outils numériques territoriaux mis en place par les collectivités publiques, les commerces de centre-villes parviennent, à cet égard, à tirer parti du développement du e-commerce sur fond de stratégie de double visibilité (dans la ville et sur le web) et d'animations de villes et de vitrines virtuelles.

Tissu social :

Les modes de consommation sont, par ailleurs, marqués par un certain développement des échanges non marchands, impliquant les populations urbaines aussi bien que vivant en environnement rural, et sur un spectre très large de champs divers, où, là encore, les outils territoriaux favorisent le développement tous publics des usages numériques : services de proximité, maintenance et réparation, troc, produits de proximité, ...

Simultanément, on constate un tassement du bénévolat sur fond de professionnalisation progressive de nombre de missions d'intérêt général exercées par les associations, dans le champ social (aide aux personnes en difficulté, transport solidaire, ..) mais aussi dans le champ culturel (bibliothèques, organisation de manifestations culturelles, ...). L'organisation de certaines grandes manifestations puisant leurs racines dans la culture populaire du territoire tend, du reste, à rencontrer de sérieuses difficultés, y compris parmi les plus emblématiques (Fêtes de Cornouaille, Troménie de Locronan, ...). Celles d'entre elles qui ont paru présenter les plus grands enjeux ont été reprises en gestion par des collectivités publiques, mais sans pouvoir atteindre l'ampleur permise par la mobilisation bénévole connue dans le passé. Elles ont pris un tour plus convenu, qui ne constitue plus réellement un facteur de différenciation du territoire.

De façon générale, on constate une certaine difficulté à maintenir la lisibilité et le sens des cultures de Cornouaille, pour les nouveaux arrivants et aux yeux des générations les plus jeunes du territoire. A titre d'illustration, la langue bretonne a fini par presque totalement disparaître de la sphère publique, et, bien qu'encore enseignée (même si cela reste à un niveau moindre qu'ailleurs en Basse-Bretagne), elle est spontanément considérée comme une langue morte. Les noms de lieux du territoire ainsi que nombre de patronymes ont fini de perdre tout sens pour le plus grand nombre, de même que les références historiques ou humaines dont ils sont porteurs. Le territoire bénéficie d'une bonne présence de manifestations culturelles et spectacles diversifiés, mais on assiste à une érosion des pratiques et de la création, notamment musicale.

Le territoire privilégie le vieillissement à domicile en y adjoignant des politiques urbaines d'organisation du parcours du vieillissement, avec développement d'un habitat intermédiaire au sein des centralités bien équipées en services.

Le territoire a poursuivi une stratégie de mise en place d'une offre de services différenciés à destination de différents publics solvables, résidents ou visiteurs, dans le domaine de la santé et du bien-être, et de nature à permettre de dégager des ressources complémentaires nécessaires pour financer les politiques publiques de santé et d'aide à la personne.

Cette offre, qui s'appuie notamment sur la qualité de l'armature hospitalière du territoire (Quimper, Concarneau, Quimperlé, Pont-L'Abbé, Douarnenez) demeure toutefois centrée, de fait, sur les besoins des populations résidentes du territoire, sans parvenir à en tirer un capital d'image ou un positionnement général de territoire, autour de la santé et du bien-être, par exemple.

Les différentes politiques menées rendent assez bien compte, de façon transverse, des besoins de la jeunesse : le parti d'urbanisation choisi offre des perspectives diversifiées de logement aux plus jeunes, notamment sur le littoral, mais également en zone urbaine ou rurale ; les politiques publiques sont fortement motrices en ce qui concerne l'accès des jeunes à l'emploi ; et les acteurs territoriaux tendent à proposer une organisation collective répondant plutôt efficacement aux besoins de proximité. En revanche, divers éléments de lien social tendent à faire défaut, notamment du fait de l'affaiblissement du tissu associatif et d'une certaine perte de caractère du tissu local, qui joue sur les solidarités de proximité et les ambiances humaines générales du territoire.

Positionnement général :

Les acteurs de Cornouaille sont parvenus à créer une véritable culture de concertation territoriale et d'anticipation permanente afin d'organiser et d'assurer la représentation des intérêts du territoire au sein des instances extérieures de tous niveaux (national, régional, départemental) où tendent à s'élaborer des politiques ou des normes applicables aux différents secteurs intéressant les stratégies du territoire : conditions d'application par les services de l'Etat des normes environnementales dans le domaine agricole, décisions relatives au devenir des infrastructures agro-alimentaires majeures, politiques des offices HLM (modes constructifs, énergie, domotique, typologies des logements, ...), gestion des espaces maritimes, modes alternatifs de production d'énergie, Parc marin Iroise, gestion du littoral par le Conservatoire du littoral (accès à la côte pour les sports nautiques légers), ...

La Cornouaille s'est inscrite au sein du pôle métropolitain Loire-Bretagne.

Le modèle fonctionnel et rationnel de développement proposé par le scénario met en valeur le profit collectif tiré d'une répartition concertée des flux et des dynamiques, en s'appuyant notamment sur la capacité spontanée du pôle quimpérois à les attirer et à les diffuser.

Il trouve toutefois des limites dans la difficulté à relayer cette gestion collective par l'indication de perspectives de projet vraiment transverses qui soient sources d'engagement et d'investissement collectif à la hauteur des ruptures proposées, ainsi que de projection partagée vers un niveau supérieur de qualité. A cet égard, il peut rencontrer des résistances internes, à commencer par diverses formes de résistance passive. Plus que sa motricité s'il est mis en œuvre, ce scénario porte une fragilité de fond : sa faible prise en considération des conditions mêmes qui sont préalables et nécessaires à sa réalisation.

La stratégie collective et rationnelle qu'illustre ce scénario respecte, tout en les valorisant, les atouts et traits distinctifs du territoire comme autant d'objets de travail sources de création de valeur ou de qualité de vie pour les habitants. Mais elle ne vise pas à s'appuyer sur les diversités et les identités locales pour prendre corps dans le tissu social et nourrir la dynamique de développement.

Par suite, cette stratégie ne les rend pas spécialement lisibles, que ce soit au plan résidentiel ou au plan économique, et si elle réussit à être à la fois très motrice et source d'équilibres territoriaux partagés, elle ne parvient pas complètement à créer les conditions d'une mobilisation interne et d'un positionnement externe du territoire à la mesure de son potentiel.

Scénario C : Prenons appui sur nos identités

Trame générale du scénario :

La Cornouaille capitalise sur la grande richesse de ses diversités pour promouvoir une identité commune lisible à l'extérieur et pour ses habitants, et en faire une source d'attractivité et de développement aux plans résidentiel et économique.

Cette stratégie s'appuie notamment sur la conscience commune qu'ont les acteurs et les territoires de la valeur que présentent ces traits distinctifs de l'identité territoriale, et ils s'organisent, dans le cadre de cette stratégie collective, pour coordonner à l'échelle du pays des politiques partagées par un ensemble inchangé de territoires, sous impulsion dominante de Quimper-Communauté.

Cette stratégie fait notamment appel à la contribution à la qualité du cadre de vie sur le territoire de divers facteurs immatériels, en insistant notamment sur les facteurs humains, et en tenant compte du besoin d'une vision partagée pour motiver les acteurs à se projeter et à agir de manière convergente.

En revanche, soit du fait du confort apporté par le caractère naturellement attractif de la Cornouaille soit parfois du fait de réticences locales au changement, le territoire parvient mal à envisager et à assumer des projets dont la mise en œuvre appellerait des politiques de rupture par rapport aux acquis et pratiques antérieures, dans les cas où de telles ruptures ne sont pas rendues strictement nécessaires ou imposées de l'extérieur par les évolutions technologiques ou réglementaires.

Urbanisation et développement résidentiel :

L'évolution du territoire au plan résidentiel s'inscrit dans une logique d'urbanisation relativement périphérique et sans volonté de provoquer de ruptures majeures dans les modes d'organiser et de construire la ville, au-delà de la prise en compte des obligations légales, qui contraignent les collectivités à modérer leur consommation foncière. Les modes constructifs restent dominés par des formes pavillonnaires dont les terrains d'assise privatifs ont toutefois été fortement réduits, ou par de l'habitat groupé ou du petit collectif, en contexte urbain densifié modérément. Par ailleurs, les parts du locatif et des diverses formes de logement aidé progressent faiblement, et plutôt dans les petites villes. La référence du type d'habitat du territoire demeure, de manière très déterminante, l'habitat individuel en pleine propriété.

Dans ce contexte, les marges de manœuvre des collectivités publiques sont peu contraintes par le poids du financement de stratégies foncières. L'urbanisme réglementaire continue à s'inscrire dans le contexte de PLU communaux, dont les EPCI se bornent à assurer la coordination au plan formel.

L'effort constructif mené sur les secteurs littoraux est principalement absorbé par les effets du desserrement résidentiel. Le niveau de la population y est donc stable, avec toutefois un

vieillesse marqué, et une tendance à la « gentryfication » associée à la pression foncière et à la difficulté à y maintenir les mixités en l'absence de politiques du logement très volontaristes.

Cette évolution alimente un certain flux d'installations vers le rétro-littoral lointain, en 3^e couronne des agglomérations, du fait du différentiel de prix du foncier, et, moindrement, en 2^e couronne. Ces flux plus ou moins bien contrôlés peuvent, dans certains secteurs, tendre à banaliser les atouts rétro-littoraux du territoire, et à contrebalancer les efforts qui y sont faits pour animer le tissu de proximité et en promouvoir la qualité.

Dans ce contexte, les villes et bourgs font peu valoir les atouts de leurs centralités, et les flux tendent à se localiser de préférence sur les périphéries, autour des bourgs ruraux mais également au sein de l'agglomération de Quimper, dont la progression demeure soutenue.

Au total, les dynamiques résidentielles du scénario se présentent comme intermédiaires, limitées par les contraintes réglementaires pesant sur la consommation foncière induite par une urbanisation modérément densifiée. Les flux y font l'objet d'une segmentation sociale et générationnelle relativement prononcée selon les secteurs, en fonction de la pression foncière, avec une diffusion de la population des ménages actifs dans les bourgs de l'arrière-pays plus importante que dans les autres scénarios. C'est également le scénario où le vieillissement moyen de la population est le plus marqué.

Le caractère relativement diffus du développement résidentiel conduit à mettre en œuvre une véritable politique de mobilité à l'échelle du territoire, incontournable au plan légal : on met en place un maillage de solutions permettant d'assurer la multimodalité tout en organisant la réponse aux besoins divers de mobilités diffuses (domicile-travail, loisirs et vie quotidienne, tourisme, personnes à mobilité réduite et personnes âgées, ...). Les compétences transports des intercommunalités et des AOT urbaines sont coordonnées à l'échelle du territoire, avec mise en place de solutions innovantes, qui accompagnent une évolution des mentalités vers une consommation tournée vers l'usage des biens davantage que vers leur détention, particulièrement en ce qui concerne le rapport aux voitures automobiles: autopartage, covoiturage dynamique, implication des entreprises (PDE), ...

Activités agricoles et maritimes, environnement :

Au plan sectoriel, l'agriculture connaît une évolution tendancielle avec une poursuite du mouvement de concentration et d'agrandissement d'exploitations travaillant selon un mode plus extensif, essentiellement sous des formes sociétaires et avec une baisse du nombre d'exploitants. L'agriculture ne fait pas l'objet de politiques directes des collectivités (installations, foncier, outils de transformation et de commercialisation, ...), mais la Cornouaille entend mettre en valeur la qualité de ses productions ainsi que la qualité de sa ruralité.

Les élus sont donc très solidaires des professionnels dans la défense de l'image du tissu agricole, notamment sur les sujets relatifs à l'environnement naturel. Les élus, les entreprises et les organismes professionnels sont engagés collectivement dans une action permanente d'éducation et d'information du public autour des actions menées, des enjeux, des contraintes et des résultats, notamment en ce qui concerne la qualité des eaux de surface. Les réseaux d'approvisionnement en eau potable font l'objet de politiques d'interconnexion et de sécurisation quantitative, notamment pour les besoins littoraux.

De fait, la politique d'image conduite collectivement s'inscrit dans un contexte où l'élevage bovin connaît un recul très accentué, partout sur le territoire, et où il ne se maintient que dans le cadre d'activités de niches ou à forte valeur ajoutée. Ce retrait s'accompagne d'une végétalisation marquée des productions et d'une tendance à des évolutions radicales du paysage rural, contraignant certaines collectivités à financer des prestations d'entretien paysager aux agriculteurs : accélération du recul du bocage, fermeture progressive de la nature dans les secteurs les plus impropres aux cultures céréalières, notamment les coteaux et vallées, ou au sein de vastes étendues liées à des zones humides.

La mise en valeur des ressources maritimes est recherchée par les collectivités, mais cette ambition se heurte aux nombreux conflits d'usage ou d'image, qui sont générés par la concurrence des activités littorales entre elles.

Le territoire encourage le développement du nautisme, en mettant en avant l'argument d'une plaisance de qualité de nature à intéresser notamment une clientèle étrangère, sur la base du caractère de ses ports urbains et de leur pluralité de fonctions (pêche, tourisme, commerces et services, patrimoine et culture, ...), qui en font des lieux vivants et attractifs, en mesure de contribuer à créer une image maritime et plus différenciée du territoire (Concarneau, Douarnenez, Audierne, Châteaulin-Port-Launay-Tregarvan, ...).

Cette politique de promotion auprès de clientèles extérieures rencontre une demande du public à l'origine d'un surcroît de notoriété et de fréquentation des ports de Cornouaille. Ce succès n'est toutefois pas accompagné de la mise en place d'une gestion dynamique et en réseau des emplacements dans les ports de nature à en optimiser le stock existant, créant ainsi un contexte tendu d'arbitrages avec les demandes de places de plaisanciers locaux, et une incitation à la création de ports à sec. Cette configuration, génératrice de flux, favorise, par ailleurs, le maintien de l'engorgement estival de sites de premier plan, auquel il est difficile de mettre un terme, et qui tend en retour à affecter l'image de qualité à travers laquelle le territoire mène son effort de promotion (cours de l'Aven, archipel des Glénans, ...).

Au plan économique, les avantages tirés de cette activité nautique sont ambivalents : on constate une progression des flux productifs tirés des ventes et prestations de services se rapportant à la préparation et à l'entretien des bateaux, et services annexes et d'intermédiation divers. Elle ne se fait toutefois pas à concurrence de l'augmentation de la fréquentation des ports, du fait de l'absence de gestion dynamique de ceux-ci.

La fréquentation touristique des ports, lieux de destination et d'animation, détermine des flux présents supplémentaires générateurs de valeur ajoutée. Mais, dans un contexte de faiblesse des politiques d'urbanisme sur le littoral, ces flux tendent également à conforter le cloisonnement social lié à la pression foncière, en accentuant la pression des résidences secondaires, et ils contribuent à une forme de gentrification.

De la même façon, la Cornouaille se positionne de manière visible dans le domaine du nautisme léger, en menant une politique de promotion intense autour de l'animation de ses sites d'exception, en baie d'Audierne ou en baie de Douarnenez (événementiels, actions media, ...).

Toutefois, la valorisation de ces activités se heurte à la difficulté d'aménager les sites de pratique en vue d'y apporter des services de base (sanitaires, gestion des déchets, ...), particulièrement en baie d'Audierne.

Les tensions sur les usages du littoral ont limité la possibilité effective de valoriser de nouvelles ressources : le développement de l'aquaculture à terre a buté sur un conflit d'image avec la qualité des ports dont le territoire fait, par ailleurs, la promotion ; les cultures d'éstran, notamment celle des algues, se sont heurtées au développement du nautisme dans les aires les plus favorables. Seule la mytiliculture en mer a pu se développer plus au large, du fait de la moindre pression des activités littorales.

La promotion par le territoire de la qualité de ses productions a favorisé une organisation collective des acteurs locaux en vue de valoriser les produits pêchés en Cornouaille, depuis le producteur jusqu'au transformateur et au restaurateur.

Toutefois, les stratégies collectives d'organisation de la filière sont restées limitées à des approches qualitatives de valorisation du produit, avec le maintien d'un ensemble divers de ports de pêche et d'infrastructures de vente, et une gestion éclatée de la logistique. En 2030, la ressource humaine et les structures de distribution de produits de masse pour la pêche ne sont plus présentes, et la pêche ne s'est maintenue que sur des volumes limités et des segments de niche.

Activités productives secondaires et tertiaires :

Pour sortir de l'impasse universitaire, le territoire a pris appui sur la fusion de l'UBS et de l'UBO, afin de développer la carte de ses formations, compte tenu de sa position devenue plus centrale dans le nouvel ensemble et de la mise en œuvre d'une organisation plus maillée, tenant compte, en partie, de l'acquis historique de l'UBS. Cette ambition peine toutefois à se concrétiser, faute de dynamique commune suffisante avec les entreprises du territoire.

Les politiques de développement économique des intercommunalités font l'objet d'une coordination gérée à l'échelle de la Cornouaille, qui a permis de mettre en place divers outils communs de support au tissu des entreprises (inventaire des disponibilités, bourse aux locaux économiques vacants, ...). La gestion des infrastructures et services économiques n'est toutefois pas réalisée de façon intégrée à l'échelle de la Cornouaille.

Les collectivités du territoire mènent des politiques spécifiques à destination des jeunes, en vue de faciliter leur venue ou leur installation en Cornouaille, notamment dans le cadre de stages ou de premier emploi : logement, pass loisirs, mobilités, accès à des ressources numériques, ...

La valorisation des ressources diverses du territoire pourrait tendre à permettre une répartition plus large d'emplois productifs et présents, mais ce potentiel se heurte à la pénurie d'actifs sur le littoral, ainsi qu'à des politiques de développement économique insuffisamment convergentes et motrices. L'emploi demeure relativement polarisé sur l'agglomération quimpéroise.

La dynamique partielle d'animation économique par les collectivités publiques incite modérément au développement de projets d'organisation collective à l'initiative du tissu des entreprises du territoire :

- la logistique aval des entreprises industrielles du territoire ne fait l'objet d'aucune organisation collective ;
- la transmission des entreprises industrielles et artisanales du territoire s'inscrit dans le cadre des dispositifs gérés notamment par les organismes consulaires, et elle ne fait l'objet d'aucune autre politique territoriale spécifique à la Cornouaille ;
- la gestion des facteurs d'attractivité des entreprises industrielles est assurée par les unions patronales des différents secteurs d'activités, sans pratiques particulières d'action collective au sein du tissu des entreprises locales sur les questions de recrutement et de formation. Le bassin de main-d'oeuvre productive du territoire demeure relativement sensible à des accidents économiques qui affecteraient le tissu industriel, en raison d'un développement limité de l'employabilité d'une entreprise et d'un secteur à l'autre.

Les liaisons, notamment d'affaires, avec Paris s'effectuent par voie ferrée (LGV) et les liaisons à l'international par voie internationale via Orly et Roissy, puis partiellement par Brest et Notre-Dame-des-Landes. La plate-forme aéroportuaire de Quimper-Cornouaille ne propose plus de liaisons régulières.

Tourisme et patrimoine :

La politique touristique est gérée à l'échelle des intercommunalités, et divers acteurs professionnels du tourisme de Cornouaille se sont organisés eux-mêmes pour mettre en place des outils numériques, notamment sur la base des technologies mobiles, pour la promotion de leur offre et sa commercialisation.

La destination touristique de la Cornouaille bretonne a été rendue visible à partir de campagnes de communication globales destinées à en faire la promotion, qui sont menées à l'échelle du territoire et qui couvrent indifféremment l'ensemble des offres qui y sont développées.

Cet effort coordonné de promotion, qui s'inscrit dans une démarche de valorisation touristique mais qui rejaillit fortement sur l'image perçue plus globalement du territoire, et, par suite, sur son positionnement potentiel aux plans résidentiel et économique, s'appuie sur la mise en valeur des traits qui sont propres à la Cornouaille et qui tendent à la différencier des territoires environnants dans l'imaginaire collectif, en insistant sur un ensemble de thématiques pertinentes et faisant largement appel aux identités et aux cultures locales :

- une Cornouaille maritime : un territoire propre et tonique, lavé et balayé par les vents de l'océan, où dominent les éléments naturels, et, où, à l'image de l'Irlande, sont valorisées les thématiques du plein air, de la pluie, de la mer, de la nature et des activités de pleine nature ;
- un concentré de Bretagne : un territoire pétri d'humain et d'imaginaire, où sont valorisés le légendaire, le décryptage de la langue et des lieux, le sens des sites dans leurs dimensions mythique, historique et patrimoniale, les caractères locaux et la diversité du territoire, de ses usages et de ses habitants ;

- un territoire de santé de 7 à 77 ans, où sont valorisées l'extrême diversité et la complémentarité des activités multiples et des ressources que peut proposer le territoire : les sports nautiques, la randonnée, la remise en forme et le bien-être, l'équilibre et la vie sociale de proximité, la sécurité, l'aliment-santé avec une mise en valeur de la qualité des produits issus des activités primaires, autour de la pêche et de l'agriculture, et des savoir-faire dans le domaine de l'alimentaire.

La promotion de l'image du territoire sur des thèmes transverses très fédérateurs, s'articule avec une offre de produits, d'événementiels et d'animations qui mettent en valeur des ressources très réparties, de nature à permettre une irrigation authentique et en profondeur de chaque secteur du territoire. Au-delà de la seule dimension touristique, l'implication de la population dans l'accueil des visiteurs est recherchée, ainsi que la continuité entre l'image promue et la réalité perçue localement.

Les recoupements et synergies entre ces thématiques transverses permettent de conférer aux atouts de la Cornouaille une profondeur unique et très fortement différenciante, en même temps que fédératrice et valorisante pour la population du territoire :

- par exemple, au-delà de la promotion de sites d'exception, la mise en valeur des baies, rias et caps de Cornouaille en croisant les dimensions naturelles, patrimoniales et mythiques, a permis de conférer à l'ensemble un caractère unique, qui s'est traduit par la représentation du territoire au sein du « Club des plus belles baies du monde », au titre des baies de Douarnenez et d'Audierne ;

- de la même façon, dans un autre registre, la promotion du territoire comme territoire de santé a conféré un sens et une portée étendue à l'effort mené, par ailleurs, autour de la création et de l'animation d'un réseau de santé ;

- dans ce contexte, la langue bretonne, encore enseignée et rendue visible dans la sphère publique par des politiques locales volontaristes, demeure un objet de création ainsi qu'un instrument d'échanges dans la vie courante pour une petite partie de la population.

En revanche, si les acteurs locaux parviennent ainsi à donner à la Cornouaille les arguments d'un positionnement touristique différencié de nature à la rendre visible et à drainer des flux de qualité vers la destination, sa mise en valeur se heurte, comme dans les autres domaines, à une convergence insuffisante avec les autres politiques menées plus généralement sur le territoire ou à des incohérences avec des évolutions qui y sont constatées (logement des actifs, déclin des activités primaires, insuffisance de la politique de prévention du vieillissement, effort d'innovation limitée dans des domaines tels que l'énergie ou la promotion des usages numériques, par exemple, ...).

En ce qui concerne le tourisme d'affaires, la Cornouaille a conservé, en plusieurs points de son territoire, la capacité à attirer une activité de petits séminaires d'entreprises (moins de 100 personnes) et de petits congrès (100 à 150 personnes), en s'appuyant sur les ressources hôtelières de qualité qui sont présentes dans certains secteurs, notamment littoraux (Fouesnant, Concarneau, Douarnenez, Quimper, ...).

Energie :

La Cornouaille s'est inscrite dans les dynamiques générales se développant en France et en Bretagne autour des thématiques de la maîtrise de la consommation d'énergie (application des normes thermiques dans le bâtiment, modes de déplacements), et de la recherche de production d'énergies alternatives aux énergies fossiles (méthanisation, photovoltaïque, ...), mais sans les anticiper ni chercher à les amplifier. Les collectivités se sont organisées pour sensibiliser la population, et assurer la présence d'intervenants à même de conseiller et d'accompagner les porteurs de projets (particuliers, collectivités, entreprises, notamment agricoles).

Le secteur du bâtiment s'est développé au rythme de la croissance de la demande résidentielle privée.

Commerce :

Les dynamiques modérées caractérisant l'activité dans les centralités urbaines et rurales du territoire sont faiblement motrices pour le commerce des centre-villes et des centre-bourgs. Les flux tendent à demeurer plutôt périphériques, avec toutefois un fort développement des circuits courts et des produits de proximité à valeur ajoutée, porté par le renouvellement des modes de consommation et de distribution induits par le e-commerce.

Tissu social :

Les modes de consommation ont connu une inflexion très nette vers le non marchand en milieu rural aussi bien qu'urbain, dans un contexte d'adaptation de la population à l'évolution du niveau de vie (échanges de services), voire de paupérisation de certains, dans un contexte d'emploi local contrasté selon les secteurs.

Les évolutions du tissu social sont marquées par des évolutions contrastées, voire par des tendances contradictoires :

- les collectivités ont fortement investi sur le maintien d'un maillage de proximité et de solidarités, emblématique de l'identité locale, en aidant notamment le tissu associatif à se renouveler et à demeurer une force motrice des dynamiques locales : attention portée à soutenir les projets et les équipes, aide à l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires, reconnaissance du bénévolat, ... Mais dans le même temps, le tissu territorial tend à se cloisonner du fait des segmentations sociales et générationnelles induites par la pression foncière ;

- les collectivités du territoire ont fortement investi sur la mise en place d'un réseau de santé, permettant le maintien d'un maillage réparti de professionnels accessible à l'ensemble de la population du territoire. Mais, dans le même temps, alors qu'est privilégié le vieillissement à domicile, l'absence de stratégie spécifique dans le domaine de l'urbanisme complique l'optimisation des politiques de prévention de la dépendance (logements adaptés, équipements renforcé des polarités en infrastructures et services spécifiques, ...), dans un contexte de vieillissement prononcé de la population. Finalement, l'offre d'hébergement dans les établissements spécialisés a du fortement augmenter ;

- les collectivités du territoire ont veillé à la présence d'une offre répartie de lieux-ressources (type cyber-communes) permettant l'accès de tous aux technologies numériques. Pour faciliter le lien social et l'accès à ces ressources, des actions sont menées sur l'équipement des lieux publics et sur la médiation (personnes âgées, publics en difficultés, personnes isolées,...). Mais, dans le même temps, aucune politique particulière d'une certaine ampleur n'a visé à développer les usages numériques dans le champ des services à la population ou même dans des domaines à enjeu économique, tels que le tourisme ou les services aux entreprises ;

- diverses politiques conduites ou évolutions constatées sur le territoire ciblent plus ou moins directement les besoins de la jeunesse : actions de nature à faciliter la venue ou l'installation de jeunes en Cornouaille, développement des échanges non marchands, soutien au tissu associatif, accès aux ressources numériques, mobilités, ... En revanche, dans le même temps, les évolutions du territoire sont peu favorables à la liberté de choix des jeunes en matière de logement ou à leur intégration économique, du fait d'un contexte modérément moteur sur l'emploi.

Positionnement général :

La prise en compte des évolutions induites par les décisions prises à l'extérieur de la Cornouaille, en ce qui concerne la définition et les conditions d'application des normes techniques intéressant les différents secteurs d'activités du territoire ou les décisions majeures affectant les infrastructures et services auxquels il a accès, continue à se faire sans que des politiques suffisamment volontaristes ou des leviers d'action suffisamment structurants permettent aux acteurs locaux de faire prévaloir leurs visions et de peser sur les processus de décisions externes dans un sens conforme à leurs stratégies.

La Cornouaille s'est plutôt inscrite dans un ensemble ouest-breton avec Brest-Morlaix

Au total, ce scénario produit des dynamiques démographiques et économiques intermédiaires, dans le cadre d'un développement de nature plutôt résidentielle.

La Cornouaille parvient à identifier des axes pertinents de positionnement et des leviers qui seraient de nature à renforcer les attributs de qualité de son cadre de vie, ainsi qu'à affirmer une image différenciée au sein de son environnement régional. Elle identifie des ressorts qualitatifs qui sont vraiment facteurs d'intégration et de cohésion dans les représentations de la population locale et des visiteurs. Les acteurs locaux mettent en œuvre un degré de coopération adapté à la conduite des divers projets attachés aux axes qu'ils ont identifiés.

Mais, mais sans vision d'organisation d'ensemble du territoire et sans déclinaison fonctionnelle aboutie des divers outils à utiliser, ils font ici trop l'impasse sur des logiques plus fonctionnelles et plus volontaristes passant par des politiques très structurées à l'échelle de la Cornouaille : les perspectives ouvertes autour de la valorisation des atouts identitaires et différenciants du territoire ne parviennent pas à s'inscrire dans la réalité, dès lors qu'elles se heurtent à l'absence de choix structurants de la part des acteurs locaux dans des domaines où ils seraient pourtant indispensables, ainsi qu'aux contradictions internes, voire aux effets pervers qui en résultent.